

Rio de Janeiro 9 de Agosto de 1894
Mmo. Sr. Boujean.

-5

Na duvida de poder encontrar o autor da mi. postida
 J. S. Paulo, amantô, cumpro me o sup. Pela carta que
 com data de 4 the dirigio o Sr. Louis, de que guardo
 copia, vejo que o negocio continua na mesma inde-
 cisão, e como tenho de contribuir com o meu voto J.
 a concessão de novo prazo, declaro que, sou contrario a
 ella, 1.º q. que adia sem garantias uma solução, que
 eu posso ter antes de novo, pretendendo q. provelem
 com mais vantagens, 2.º q. que não nos é garantido
 o cambio. Tambem acho impertinente a exigencia
 de dinheiros, e mal vai si o negociador de tão im-
 portante negocio não tem capacidade para um
 adiamento dessa quantia. Não tenho em mãos as
 condições do prometido contracto, mas devo suppor
 que havendo uma tamanha commissão a despe-
 ra durante a inatoláveis não seria a cargo da C.^a
 Regresso mais ou menos a 20, e não posso adiar a
 minha partida J. S. tenho chamado J. negocio ur-
 gente e estrangeiro sauda a V. S. am. att. João
 Pinto Ferr. Leite

N 158.

Bruxelles le 10 Jillet 1894

Monsieur Boujean

Je vous confirme ma lettre du 5 Jillet n.º 154 et
 celle du 27 juin n.º 148. Dans cette dernière je disais les
 négociations se font sur les exigences suivantes.

Paiement à la C. ^a	5.062.000 Ls.	ou 3.796.500 Ls. Or, et 1.265.500 livres
Augmentation	500.000 „	500.000 „
Commissions	410.000 „	307.500 Ls 162.000 „
	5.972.000 Ls.	4.104.000 Ls. - 1.868.000 „
Total		5.972.000

J'ai soutenu le plus longtemps possible, d'avoir tout le
 paiement en or, même la somme de 500.000 Ls, que

la ^{1^{re}} ~~Com~~ de Torocabana a saisi en plus après votre Convention déjà acceptée.

Les derniers pourparlers que je viens d'avoir avec nos amis à Londres ont réduit nos prétentions à

Paiement à la C. ^{ie}	5.500.000 L.S.	ou	4.125.000 Or et 1.375.000 titres
Commissions	<u>300.000 "</u>		<u>150.000 "</u> et <u>150.000 "</u>
	5.800.000 Lb		4.275.000 " et 1.525.000 "
			5.800.000

Bien que cette offre diffère un peu en total de la précédente, il y a cet avantage que la somme en L.S. est beaucoup plus élevée.

Sur ces bases les négociations pourront aboutir définitivement et la nouvelle C.^{ie} s'organiser.

Pour votre gouverne si je reçois les télégrammes dont il est question dans ma précédente lettre du 5 juillet je n'en tiendrai pas compte et je pourrai continuer sur les bases que je viens d'indiquer et sur les quelles je suis d'accord avec mes amis.

La première partie du problème est donc très avancée et peut être considérée comme résolue; on va maintenant entamer la 2.^e partie, celle de fixer le capital de la nouvelle Société, les parts que doivent revenir aux banquiers et aux financiers qui sont deux corps distincts, on fixera également le capital actions à créer en plus du capital obligations.

L'ingénieur qui sera probablement chargé par le Syndicat des banquiers pour aller au Brésil parcourir de nouveau le réseau avec moi, et un de mes amis, je ferai en sorte de pouvoir compter sur lui.

Pour ma gouverne à la réception de la présente télégraphie moi le mot acceptons ou accord, cela voudra dire que ma combinaison ci-dessus, c'est-à-dire 4.275.000 Or et 1.525.000 Lb en obligations au pair est acceptée, pour être plus claire, je répète ensemble

5.800.000 Livres Sterling, dont le paiement se fera de la manière suivante 4.275.000 en Or et 1.525.000 liv. payable en obligations de la nouvelle C.^{ie} grises au pair.

Pour le moment nous ne pouvons fixer l'intérêt des obligations 4, 4½ ou 5%; laissons cela aux banquiers.

S'il arrive une modification dans ces proportions je vous le viendrai par telegramme et je répète pour les frais qui sont déjà considérables, envoyer moi une provision parce que je suis gêné de faire tous les avances, ce que fait tort à l'affaire.

La prochaine réunion n'aura pas lieu avant un mois, parce que l'on fera l'organisation de la C.^{ie} ce qui demande un certain temps; j'irai cependant encore à Londres avant et aussitôt que je pourrai; je m'y installerai, jusqu'à ce que tout soit fini, ou du moins que le départ pour Rio soit fixé.

Malgré la promptitude mise dans la négociation vous constaterez qu'il faut cependant un temps assez long; les formalités sont grandes et le capital est assez élevée, car la C.^{ie} ne pourra s'organiser à moins de 12 millions de livres sterling.

Vous devez donc vous assurer une prolongation probable et faire insérer dans le contrat que si la C.^{ie} de Soncebaena est mise en relation directe avec nos amis, qu'elle garantit notre commission, que vous devez faire fixer et avancer } de mon côté je tâcherai de m'entendre avec mes amis pour la part qui doit nous revenir de l'Europe. Ceci ne pourra être décidé que dans une prochaine séance.

Le rapport que j'ai dressé pour cette affaire est assez long, le temps ne fait défaut pour faire une copie, que je tâcherai de vous envoyer par un prochain courrier.

Je reste votre dévoué De Doucker. — Je suis sans nouvelles depuis plusieurs semaines. Avez vous reçu toute ma lettre? Je crains qu'il n'en soit ignoré; M. Ellorah n'a pas reçu plusieurs lettres et me dit que c'est la cause que le contrat n'est pas signé avec Bahia. C'est fort regrettable cette affaire a trouvé un bon accueil.

164. Bruxelles le 14 Juillet 1894

Sorocabana

Monsieur Bouper

Rio de Janeiro

Je vous confirme ma lettre n° 158 du 16 juillet, par laquelle je vous faisais savoir les derniers pourparlers avec nos hommes à Londres, avec qui je suis d'accord sur les sommes à payer pour l'acquisition du réseau de la Sorocabana.

Contrairement à mes prévisions, j'ai été rappelé à Londres avant hier pour discuter la formation du Capital qui a été fixé à 12.000.000 L.S., qui sont reparti comme suit

		Obligations
1° Pour l'acquisition du réseau de la C. ^{ie} União Sorocabana e Thiava	4.275.000 L. Or	1.525.000 titres
2° Remboursement des travaux exécutés et achèvement des nouvelles lignes	2.500.000 —	— 0.
3° Différence, Commissions &c	1.725.000 —	475.000 "
4° Intérêts d'argent	1.500.000 —	—
	10.000.000 L.S. Or	2.000.000 titres

Outre ce Capital Obligation de 4½% de 12.000.000 L.S., il sera créé un Capital de 2.000.000 L.S. en actions privilégiées et 2.000.000 L.S. en actions ordinaires.

Voici la part qui reviendra à chacun des intéressés

1° A la C.^{ie} de Sorocabana, les sommes prévues p. l'acquisition du réseau soit 4.275.000 L.S. Or. et 1.525.000 L. en obligations cotées au pair; 30% des actions privilégiées et 40% des actions ordinaires.

2° A la Banque Constructeur le remboursement en Or des travaux exécutés, suivant les écritures, dans les livres et après examen sur les lieux par un ingénieur du syndicat financier.

3° Anous il faut que la C.^{ie} de Sorocabana s'engage à nous payer 100.000 L.S. Or augmentée de 50% de tous les titres actions qui lui soient alloués. Les titres que cette C.^{ie} recevra sont ~~inimputables~~ par elle, par conséquent elle peut nous abandonner la moitié, car c'est grâce à moi qu'on a pu arriver à une solution aussi avantageuse pour elle.

Il faut aussi que la Banque Constructeur, qui sera remboursée en Or — au lieu de Or et ^{de} titres, nous alloue également une commission.

Vous voudrez agir en conséquence.

et obtenir des engagements en règle pour que les conventions soient observées et nos commissions assurées; vous voudrez bien transmettre les copies certifiées de ces documents et y joindre la provision nécessaire pour les frais déjà faits et à faire pour mes voyages au Brésil.

Pendant ma visite au Brésil, accompagné de l'ingénieur du Syndicat financiers, il faudra que les pouvoirs de M. Mayrink soient régularisés par l'Assemblée générale, qui pourra être convoquée aussitôt mon arrivée à Rio, pour que je puisse retourner avec la pièce en règle. La C^{ie} va s'organiser de suite et va tâcher de terminer ou du moins avancer assez l'affaire pour ne pas être retardée par les prochaines vacances. Je reste votre dévoué Z. de Doucker.

N^o 166.

Bruxelles le 15 juillet 1894.

Mon cher Monsieur Bouyou

Je vous confère ma lettre de hier 164 et 165, écrites immédiatement après ma rentrée de Londres, aujourd'hui je détaille un peu les chiffres; il est probable que vous recevrez la présente en même temps que mes lettres de hier; ici à Bruxelles c'est difficile d'être renseigné sur les nouvelles pour le Brésil, c'est pour cette raison que j'écris et que j'envoie mes lettres, des que elles sont prêtes.

Je disais dans ma lettre d'hier que la C^{ie} de Sorocabana toucherait pour le prix de ses sessions 4.275.000 L. Or et 1.525.000 Obligations, soit ensemble 5.800.000 L. S. dans cette somme est comprise toutes les commissions à payer au Brésil.

Les dernières prétentions de la Sorocabana étaient	5.062.000 L. S.
Augmentation exigées	500.000 L.
Commissions au Brésil	<u>410.000 L.</u>
Ensemble	5.972.000

Vous remarquerez immédiatement les avantages du résultat au quel je suis parvenu, car ce total diffère un peu des exigences, la quantité Or est bien plus cou-

sidérable et la combinaison est tout à fait dans l'intérêt de la Soc. cabana; pour ma tranquillité vous confirmez par télégramme.

Cette différence provient que les commissions ont été réduites, c'est à vous d'arranger cette affaire avec, avec les intéressés.

Comment M. M. et M. J. feront ils pour toucher leur commission, car je suppose que ceci est une question tout à fait étrangère pour la C. et pour la Banque, et tout à fait personnelle pour ces M. M. et une juste indemnité pour leurs peines? Je ne vois qu'un moyen c'est qu'il fassent un contrat avec moi, par lesquels ils s'engagent à me payer une somme de, — pour mes services spéciaux, somme que je m'engage à rembourser ou ne pas toucher pour le mieux, si vous ou ces messieurs ont une autre combinaison, cela m'est égal, seulement je pense que je fais bien de vous rappeler ce point.

La somme 2:500.000 L. S. Or. prévue pour la continuation du réseau et le remboursement à la Banque Constructeur des travaux effectués comprend aussi celle nécessaire pour compléter le matériel roulant et améliorer le réseau de l'Italie. La Banque Constructeur s'étaient contentée de paiement moitié Or, moitié obligation — On a rien spécifié pour ce remboursement et on a laissé le paiement en Or, Ceci est une compensation pour la diminution dans la commission; diminution plus apparente que réelle à cause de la plus grande somme en argent.

La somme de 1:725.000 L. Or. et 475.000 L. Obligation portera pour différence, et commission en Europe, peut paraître élevée, c'est pour cette raison que je vous donne les sous détails et vous constaterez le contraire.

La somme totale est de 2:200.000 L. S.

Les Banquiers pour reprendre le Capital Obligation exigent 15% sur une somme de 10.000.000 L.S. soit une 1.500.000 Lb. il reste donc 225.000 L. Or et 475.000 L en Obligation pour le Syndicat financiers, c'est très peu, vu les grandes dépenses pour l'organisation de l'affaire, les frais de constitution etc.

Quant à la somme de 1.500.000 L.S. Or. pour intents elle est indispensable pour le service du capital pendant les trois années nécessaires à achever le réseau.

Une question essentielle est de savoir d'avoir le transport, n'y aura-t-il aucune difficulté?

La garantie 5% doit rester maintenant pour les lignes qui finissent encore de ces garanties, autrement l'affaire ne pourrait pas se traiter comme elle est traitée. J'attends avec impatience de vos nouvelles.
Votr devoue - L. De Doucker.

N.B. Vous me pardonnerez la négligence de la rédaction de mes lettres, mais je n'ai pas le courage de faire des minutes, mon temps étant pris avec toutes ces entraves.

N° 168

Bruxelles le 17 juillet 1894

Monsieur Roupan - Rio de Janeiro

J'ai reçu hier votre télégramme conçu: Lettre 27 reçu écrit. Le télégramme n'étant pas le mot convenu de ma lettre de 27, j'ai lieu de supposer, que l'on n'est pas d'accord, ce qui est excessivement regrettable au point où les négociations sont arrivées et au moment où à chaque instant je suis obligé d'assister aux assemblées à Londres.

Je prévois que tous les frais que je fais seront perdus ainsi j'ai l'intention de les arrêter; j'attends avec impatience les lettres qui sont annoncées.

C. Ma lettre du 27 juin disait les négociations se font sur les bases suivantes.

Paiement en argent 4:104.000 Ls. et en titres pair 1:868.000 Ls.

ma lettre du 14 juillet que j'étais parvenu à traiter sur les bases suivantes

B. Paiement en argent 4:275.000 Ls. et en titres au pair 1:525.000 Ls.

Sans parler d'autres titres, qui n'auront qu'une valeur future

Les prétentions de la C.^{ie} d'après nos conventions étaient

A	Paiement au réseau	5:062.000 Ls.
	Augmentation	500.000 "
	Commission	<u>410.000 "</u>
		5:972.000 Ls. moitié Or et
		<u>moitié titres au pair.</u>

Nous allons réduire les 3 cas en valeur réelle en livres sterling, en tenant compte de la cote probable des obligations que les Banquiers négocient avec 15% de différence; il est donc probable que les obligations seront cotées 10% en dessous de leur valeur nominale

Le cas A = 2:986.000 Ls. + (2:986 - 10%) = 5:673.000 Ls

" B = 4:275.000 " + (1:525.000 - 10%) = 5:647.000 "

" C = 4:104.000 " + (1:868.000 - 10%) = 5:785.000 "

C'est le 2^e cas B qui a été définitivement accepté, car qui semble le moins favorable et qui en réalité est celui qui devait être préféré par la C.^{ie} de Sorocobane, pour la raison que le paiement en titres est inférieur aux autres cas et que l'éventualité de la perte 10% peut être considérablement dépassée et parce que la petite différence est largement compensée par la remise des autres titres d'une valeur future.

Il est aussi à constater que je suis parvenu à la augmentation des 500.000 L exigés par la C.^{ie} après la signature des premières conditions acceptées. Je dois vous dire que je suis excessivement contrarié de cette manière de lesiner pour des facilités sur une affaire de cette importance.

Jamais je n'aurais pensé d'arriver au résultat

brillant au quel je suis arrivé, c'est grâce à un appui influent d'ici, sans cela l'affaire n'aurait pas eu de suite.

J'ai fait déjà plus de 4 mille francs de frais et je sais sur le point d'en devoir faire davantage, pour continuer à Londres et pour aller à Rio, aussi vous devez intervenir pour ne pas manquer une affaire de cette importance en devant écouler certaines dépenses de réception et autres et les quelles sont nécessaires. Je compte donc sur vous, et sur l'acceptation des propositions faites par mes précédentes. Votre dévoué L. De Douker

N° 172. Bruxelles le 22 juillet 1894

Monsieur Rouzeau - Caire 637 - Rio de Janeiro

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 28 juin n° 5 par la quelle vous confirmez votre lettre n° 4 du 3 juin, c'est probablement du 1^{er} juin que vous voulez dire.

Je vous confirme mes précédentes n° 168 du 17 juillet n° 166 du 15 juillet, n° 165 et n° 164 du 14 juillet, n° 158 du 10 juillet et précédentes.

Je comprends par l'ensemble de votre lettre précitée n° 5, que la C.^{ie} de Sorocabane a pensé qu'il aurait suffi de présenter leur affaire, pour qu'une banque quelconque accueilli avec enthousiasme toutes les propositions de souscription se à rendre. J'espère que vous avez démontré à ces m. m. la temerité de telles prétentions. Une négociation de cette importance ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un Syndicat financier, en dehors des banques qui généralement ferme, le Syndicat organise la C.^{ie} prend des responsabilités, fait les frais de constitution de la nouvelle C.^{ie} D., c'est avec lui que j'ai à débattre toutes sortes de condition, le Syndicat cherche naturellement à tirer le plus grand avantage de l'affaire et se prête d'autant plus à la réalisation, que cette part est plus grande; vous en avez eu la preuve, quand

nous avons négocié l'auxiliaire.

Je ne revien drai pas sur mes lettres précédentes, qui vous ont démontré le résultat que j'ai mis parvenu à obtenir grâce à mes prétentions d'être payé tout en or.

Vous dites que ma lettre du 3 juin ne maintenait plus les belles promesses de celle du 12 avril, et qu'elle a causé une véritable déception, et que l'on ne doit jamais promettre plus que l'on ne peut faire. Je vous réponds en deux mots, j'ai rien promis par ma lettre du 12 avril et celle du 3 juin au lieu de causer une déception aurait dû être accueillie avec une énorme satisfaction, et en effet j'y disais que dans la formation du Capital on avait estimé l'acquisition de la C.^{ie} Uniao L.^{da} à une somme de 5.700.000 £s, compris naturellement les commissions à payer au Brésil et que je ne tolérerais pour commencer que 20% en titres, ce qui il aurait donné pour résultat

4.560.000 £s en or

1.140.000 „ en titres

Tandis que vos négociations du 1.^{er} juillet avec la C.^{ie} de Sorocabana stipulaient pour le prix de la cession 5.472.000 £s, y compris les commissions, et laquelle somme était payable moitié en or et moitié en titres

Laquelle des deux propositions était ~~la~~ la meilleure? Et mal gré l'augmentation tardive des 500.000 £s. sur le prix de la cession, qui était ainsi de 5.972.000 £s. moitié en or, moitié en titres quelle est la proposition la plus avantageuse, n'est pas celle où tout le paiement est presque en or, car vous conviendrez avec moi, que les titres sont toujours exposés à des éventualités. Je trouve votre manière de répondre ~~un~~ pelt cavalière, les efforts, le travail, les dépenses que j'ai faites pour arriver au résultat brillant, que je vous ai exposé dans mes précédentes, méritaient autre chose

aussi j'attends vos prochaines lettres, qui sont en route
elles me diront la conduite que j'aurai à suivre
dans cette affaire. Je reste en attendant votre dévoué
L. De Doncker.

Pour votre gouverne on arrive pas à une solution
en un jour, les intéressés à Rio ont l'air d'oublier que
s'il y des vendeurs il y a aussi des acheteurs dont les
intérêts ne sont pas les mêmes.

Canabon 4 d'Agosto de 1894

M^hrs L^{rs} Dr. Eduardo dos Guimarães Boujau
Am^{os}. e L^{rs}.

Tenho presente a carta que me dirigio em data de 2
e muito agradeço, retribuindo os cumprim^{tos} que me
faz e à m^h J^hes^{us}.

Prestei a maior attenção ao truck da carta do Sr.
Dr. Doncker que V. S.^a teve a bondade de transmitir
me e como pede vou dar meu visto a respeito
da somma pelo Sr. Doncker apresentada na ultima con-
ferencia e:

Pagamento à C. ^{ia} comprehendendo o B. ^{co} Loues Luctos			
L ^{rs} 5.500.000	ou	4.125.000 ^{moeda} ou	1.375.000 Titulos
Commissão	300.000	150.000 "	150.000 "
	5.800.000	4.275.000 "	1.525.000 "

Comparando este total L. 5.800.000 com o do primiti-
vo plano 5.972.000 (inclusive L. 500.000 do B.^{co} Loust^{re})
encontra-se a differença p.^a menor de L. 172.000,
correspondente à reduções de L. 62.000 no pagam^{to}
à C.^{ia} e B.^{co} Loust. e L. 10.000 na commissão.

P.^a a C.^{ia} e B.^{co} L. não resta duvida, que em bora
a differença, ha vantagem no pagamento em moeda
ou em 3/4 ao passo que primitivam^{te} era de
metade, mas p.^a a Commissão é de todo des-
favoravel por q.^{to} além da reduções que é enorme
ainda accresce que só a metade é em moeda ou

Ora como V. S.^a sabe a Comissão cabe á muito, e eu não te
 en não te
 V. S.^a poderes p.^a resolver sobre a aceitação ou não da exigida
 exigida redução.

Assim peço a V. S.^a tenha a bondade de tratar a res-
 pecto com o D. Jacobina para entender se com os inter-
 sados e desde já aceite a decisão que tomar em

Quanto à p.^a que se refere à C.^{ia} e ao B.^{co} C. (salvo
 melhor parecer do D. Jacobina) poderá ser aceita desde
 todo não for possível obter a ^{última} combinação de 20%
 no máximo em títulos, combinação que ainda não
 foi respondida.

Cumpre entretanto ter em vista que no primitivo
 plano o excedente dos L 500.000 g.^o pagamento de
 Constructores, assim como a divida do Estado de S.
 Paulo passarão á nova C.^{ia} condições esta que
 não pode deixar de ser cumprida.

Em conclusão si a proposta actual de L. 5.800.000, ou
 L. 4.275.000 moeda ouro e L. 1.525.000 títulos, não
 comprehende o excedente da divida do Constructores,
 nem a divida do Estado de S. Paulo; si ainda os in-
 teressados, na Comissão concordarem na redução
 a forma do pagamento; si finalm.^{te} não se puder
 obter maior vantagem na p.^a em moeda como
 trata o novo ultimo telegramma, julgo que os in-
 teressados d'aproveitar se o cambio actual - baixo - deva
 transmitir se telegramma fechando o negocio
 desde que o L. não vieto cam quem peço de confe-
 rencias entre t.b. d'accordo.

Entretanto, acho se devia insistir pela nossa
 ultima resolução e que o pagam.^{to} da Comissão (dado
 que a redução proposta agora seja aceita pelos interessados)
 se faça guardando a proporção estabelecida.

Quanto ao valor dos títulos, convém não se inferior
 a 4 1/2% ouro g.^o favorecer a transacção aqui

Como V. S.^a sabe a operação entã todavia só aceitavel

neste momento p.g. o Cambio é baixo permitindo pagar o capital e a divida em moeda brasileira deixando ainda um saldo p.º beneficio dos accionistas. Não fôra isto e certam^{te} eu não entraria no negocio, p.º bem conheço os elem^{tos} da riqueza da C.^{ia}, os q.º lhe asseguram m.^{te} maiores vantagens. Assim comprehendo N.º q.º será de grande risco a demora na realisação do negocio, pois pode dar-se uma alta no Cambio, que reduzirá o producto difficultando ou annullando, ^{me} a operação. Portanto a conversão de maior prazo que pede o Li. Doncker só pode ser feita garantindo elle no minimo o Cambio de 10 p.º todas as transacções, si pois aculor esta condição o prazo poderá ser extendido a 14^{to} 60 dias, se nisto estiver de accordo o Li. João Pinto

2.^{to} a remessa de seu falla o Li. Doncker já me tembo manifestado a respeito por m.^{te} veres; mas p.º não posso por aqui o ponto na recusa, aliás, racional que tembo feito, direi ao Li. João Pinto o resolver sobre a somma que se deve remetter a q.º enis poderá limitar se a metade da pedida, isto é 200 Ls. — que o m.^{to} Li. João P.^{to} pagará.

E o q.º se me offerece dizer em resposta à carta do Sr. Doncker e assim estimar que este negocio tenha um fim p.º d'accordo com o resolvido, — Sim ou não — dar-se discrição conveniente a certos negocios que não podem ser tratados de não def.^o de conhecida a ultima palavra

Bouven se recomende ao Li. Doncker guarde a maior reserva nas decisões seja ella q.º fôr, pois estas ligadas o credito e interesses da C.^{ia} que convertem proteja e resguardar contra os planos e machinações dos especuladores. Agradeço a delicadeza e attenção de V.ª e apresentando-lhe novos respeito, subscrevo-me com estima e consideração. D. N.º. Am. att. C.^o F. O. Mayrink.

neste momento, e o cambio é baixo, permitindo pagar o.